

Une voiture en libre-service, c'est possible

A Rennes, City roul' met des véhicules à disposition, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. C'est le car-sharing.

Selon l'écrivain Pierre Daninos, les hommes mettent dans leurs voitures autant d'amour-propre que d'essence. Et si, aujourd'hui, les hommes laissent leur amour-propre au garage ? Pascal Roux, un agent des impôts de 43 ans, en fait partie. En tout cas, cette idée folle à Rennes : mettre un même véhicule à disposition de plusieurs automobilistes. C'est le car-sharing. Ce système né en Suisse, permet en effet de disposer de véhicules en libre-service, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. « On a expérimenté l'idée dans le cadre d'une association durant quatre ans. Cela marche ! Du coup, en septembre dernier, on a créé la coopérative Bretagne auto partage », précise l'entrepreneur.

Avec l'aide de deux entreprises rennaises, 6tm et Kerlink, Pascal Roux a donc mis au point un système d'utilisation qui soit le plus simple possible. A partir d'internet ou par téléphone, le client réserve un véhicule.

A l'heure choisie, il se rend à l'emplacement où la voiture louée est stationnée et ouvre celle-ci à l'aide d'une carte à puce qui lui a été remise lors de son inscription. A l'intérieur, un boîtier électronique enregistre le kilométrage effectué et le temps utilisé pour chaque utilisateur. Une fois le client rentré, ces données sont transmises au serveur de Bretagne auto partage, via Internet. « Chaque fin de mois, le client reçoit alors une facture qui récapitule tous les trajets effectués », conclut Pascal Roux.

Dans l'immédiat, Bretagne auto partage qui développe cette activité sous le nom de « City roul' », propose une flotte de 11 véhicules répartis dans deux parkings : Colombier et Hoche. Mais d'ici à 2008, la



Pascal Roux lance le car-sharing à Rennes : une simple carte à puce permet d'avoir accès à la voiture réservée.

jeune entreprise souhaite accroître son parc de voitures et implanter huit à dix stations supplémentaires à Rennes. « L'idée est de créer une proximité avec les utilisateurs. Si dans un même quartier, dix personnes se disent intéressées par le car-sharing, on installera une station avec quelques véhicules », détaille l'entrepreneur.

Une centaine d'utilisateurs déjà

Actuellement, une centaine de personnes utilisent ce système à Rennes : pour faire les courses, pour se rendre à une soirée ou dans le cadre de déplacements professionnels. « Sept d'entre eux ont

d'ores et déjà revendu leurs voitures et n'utilisent que les voitures partagées », note avec satisfaction Didier Houal de la compagnie de développement, agence qui assure le marketing de City Roul'.

Les avantages, il est vrai, feraient ralentir n'importe quel pilote de Formule 1. Economiques tout d'abord. « L'un de nos clients a calculé qu'avec ce système, son budget voiture avait diminué de moitié », indique Pascal Roux.

A titre d'indication, après vous êtes acquittés d'un abonnement annuel de 80€, la location d'une tingo vous coûtera 1,50€ de l'heure (carburant compris) ; 3€ pour une mégane. Mais les avan-

tages sont aussi écologiques. Selon ses promoteurs, une voiture en car-sharing équivaut à dix voitures individuelles. « Du coup, en limitant le nombre de voitures, on réduit aussi la pollution », insiste le créateur qui souhaite aussi développer la complémentarité avec les autres moyens de transports publics.

Déjà soutenu par la ville, City roul' vient de recevoir une aide de 50 000€ de la région. Reste toutefois le plus important : les Rennais adopteront-ils en nombre ce système déjà mis en service à Strasbourg, Paris, Lyon et Grenoble ?